



Dématérialisation obligatoire des documents, DELTIC vous permet d'en faire une opportunité

vendredi 11 janvier 2019, par [lpe](#)

L'entreprise rochelaise DELTIC propose un outil intuitif et facile à mettre en place pour les entreprises de toute taille, de la TPE au grand groupe afin de gérer au mieux tous les documents administratifs et notamment les factures qui, à l'horizon 2020, devront obligatoirement être envoyées de façon dématérialisée aux clients publics (collectivités, établissements de santé, Etat...)

« C'est une réalité depuis le 1er janvier 2019 pour toutes les entreprises de plus de 10 salariés » explique Mathieu Dumasdelage, dirigeant fondateur de l'entreprise DELTIC. « Difficile aujourd'hui pour une entreprise, quel que soit son secteur d'activités ou sa taille, de faire l'impasse sur la dématérialisation des documents. Mais ce qu'il faut bien voir, c'est que cette contrainte, imposée par la législation, est aussi une formidable opportunité. Le document numérique, traité, puis archivé, ne se perd pas, ne peut pas être détruit par un sinistre et en plus, participe à la **réduction des coûts dans l'entreprise**. »

Depuis le 1er janvier 2019 donc, toutes les entreprises de plus de 10 salariés ont l'obligation de saisir de façon dématérialisée leurs factures aux établissements publics sur une plateforme appelée Chorus Pro. Cette obligation sera imposée à l'ensemble des entreprises en 2020. Or, cette saisie en ligne peut s'avérer longue et fastidieuse. D'où la solution proposée par DELTIC : un logiciel qui « s'occupe de tout » comme le souligne Mathieu Dumasdelage.

Une solution globale opérationnelle en 1 journée et immédiatement rentabilisée

Archivage des factures, intégration dans Chorus, envoi au client via email avec accusé réception ou même envoi par courrier classique via un centre d'édition, le logiciel proposé par DELTIC s'occupe de tout. Son coffre fort associé permet même en toute sécurité de stocker d'autres documents que les factures avec des process en conformité avec les réglementations en cours (CNIL, RGPD).

« Ce sont ainsi toutes les tâches à faible valeur ajoutée (impression, envoi de courriers, classement, recherche de documents ...) que ce traitement numérique va prendre en charge, révolutionnant le poste de secrétariat dans une entreprise. On peut alors imaginer **dégager du temps pour de la relance commerciale ou d'autres tâches plus productives !** »



DELTIC intervient dans toute la France pour mettre en place cette solution dans les entreprises. « *Notre outil est très simple d'utilisation, nous l'installons en une journée, le configurons aux besoins de l'entreprise, formons le personnel à son utilisation. C'est l'une des solutions les plus complètes du marché en matière de dématérialisation de documents, compatible avec tous les logiciels comptables du marché.* »

La solution proposée par DELTIC est rentabilisée à partir de 30 factures par mois. Son prix est fonction du poids des fichiers à stocker.

De nombreuses entreprises l'ont déjà adoptée : le Groupe Merling, l'entreprise De Vues à Moi (opticien en EHPAD), la Miroiterie Saintaise, Vichy Bureau, la Pharmacie de Rompsay...

DELTIC est une entreprise rochelaise créée en 2013 qui connaît une forte croissance avec ce marché en pleine expansion. Aujourd'hui elle emploie 10 personnes et recrute.

Toutes les informations : www.dematérialisation-de-factures.fr

Aussi : <http://deltic.fr>



Si comme Deltic, vous souhaitez être "l'entreprise du mois" (emplacement exclusif sur la page d'accueil + article + présence dans chaque newsletter hebdomadaire...) réservez votre période de parution, [cliquez ici](#)